

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7287951701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7287951701>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **06 - ALPES MARITIMES**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 février 2022, à MENTON.

Dénomination : LA CONCIERGERIE DES CITRONNIERS.
Sigle : SAS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 9 Rue Jeanne, 06500 Menton.

Objet : Conciergerie privée liée au tourisme et à la location saisonnière. L'assistance aux propriétaires loueurs en meublés ou réalisant une activité para-hôtelière. Proposition de services aux locataires.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Dans les autres cas, agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Jacques GUIAUCHAIN 2 Rue de Saorge 06300 Nice.

Directeur général : Monsieur Romain VOITURET 144 avenue du concours hippique 06190 Roquebrune Cap Martin.

La société sera immatriculée au RCS de Nice.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

